

AVANCEE DE LA REFLEXION DES GROUPES CLSM

Cette note restitue les échanges autour des 5 nouvelles thématiques du Conseil messin de santé mentale dont la réflexion a été initiée dans le cadre du [forum organisé lors de la dernière assemblée plénière en décembre 2019](#).

Cette synthèse met en évidence les constats partagés et les propositions d’actions de chacun des groupes thématiques. Les comptes rendus des réunions sont disponibles sur le [site Internet du CLSM, rubrique « Projets > en réflexion »](#).

Plan de lecture

Bilan des réunions des groupes thématiques (GT)	1
5 nouvelles thématiques CLSM.....	1
Étapes de la réflexion.....	1
Participation aux nouveaux groupes thématiques.....	1
Pistes d’actions proposées pour chaque thématique	2
CULTURE ET LOISIRS	3
EMPLOI ET FORMATION	4
ENFANCE ET PARENTALITÉ	5
SANTÉ MENTALE DES JEUNES	6
PRÉVENTION ET GESTION DES SITUATIONS DE CRISE	7

BILAN DES REUNIONS DES GROUPES THEMATIQUES (GT)

5 NOUVELLES THEMATIQUES CLSM



ÉTAPES DE LA REFLEXION



PARTICIPATION AUX NOUVEAUX GROUPES THEMATIQUES

32 participants (25 professionnels, 4 adhérents d’association, 1 élue, 2 à titre individuel).

19 structures¹ sont représentées (associations écoute/soutien, associations aidants/usagers, collectivité, culture, insertion professionnelle, insertion sociale, soins et prévention en santé mentale et addictions).

¹ Structures représentées : Agence régionale de santé, délégation territoriale de Moselle, AMLI, Association Carrefour, Association Groupe d’entraide mutuelle Camille Claudel, Association La Passerelle – Bornybuzz, Association PADEM BIPOL, Association UNAFAM 57, Centre de réadaptation professionnel EPNAK, Centre hospitalier de Jury, Centre Moselle Solidarité de Woippy, Centre socio-culturel Arc-en-ciel, CSAPA/CAARUD/ACT- Centre "Les Wads" – CMSEA, École des Parents et des Éducateurs de Moselle, Maison départementale des personnes handicapées de Moselle, Mutuelle MGEN, Mission locale du Pays Messin, Sessad pro PEP57, Université de Lorraine (Centre Pierre Janet, Espace Bernard-Marie Koltès et Service santé), Ville de Metz (Pôle petite enfance, Réseau bibliothèques/médiathèques, Service santé)

PISTES D' ACTIONS PROPOSEES POUR CHAQUE THEMATIQUE

CULTURE ET LOISIRS

Améliorer l'accès aux structures culturelles et de loisirs (élaboration d'un répertoire des structures accessibles, identification de référents dans les structures, invitation aux présentations des programmations, sensibilisation en santé mentale des professionnels et du grand public).

Favoriser la pratique artistique des personnes malades/handicapées psychiques (organisation d'un festival militant, rencontres entre la culture et le médico-social, lectures publiques des Gemeurs, diffusion des appels à projets culturels).

EMPLOI ET FORMATION

Sensibiliser à la santé mentale les acteurs de l'emploi et de la formation à l'accueil de plus de personnes malades psychiques (information, formation, prévention, savoir instaurer une relation de confiance).

Améliorer l'accès à l'emploi et la formation (besoin d'entreprises pour des immersions, besoin de formations adaptées, besoin d'accompagnement pluridisciplinaire en formation, développement des formations à distance, développement des collaborations avec les services psychiatriques pour des concertations pluriprofessionnelles).

Améliorer la connaissance des dispositifs (complément du guide santé mentale sur la thématique emploi/formation (proposition de Stéphane TK).

Sensibiliser aux risques psychosociaux le grand public.

ENFANCE ET PARENTALITÉ

Sensibiliser à la santé mentale enseignants, professionnels de l'enfance et parents (faire évoluer les représentations de la santé mentale, connaissance des dispositifs, moyens de dépistage et types d'accompagnement en santé mentale destinés aux enfants et communication sur les réseaux sociaux, animation d'un escape game).

Développer la prévention primaire en pédopsychiatrie – enfants de 0 à 3 ans (collaboration entre le pôle petite enfance de la Ville de Metz et le Centre psychothérapeutique Winnicott).

Prévenir l'impact de la crise sanitaire sur la santé mentale des familles.

SANTÉ MENTALE DES JEUNES

Éviter les ruptures dans le parcours des jeunes (création d'un lieu d'écoute pluriprofessionnel pour le « tout public » jeune, développement des collaborations entre structures, promotion de l'Équipe mobile d'appui médico-social, intégration de professionnels de la santé mentale dans les structures).

Sensibiliser à la santé mentale les professionnels de l'accompagnement et de l'animation.

Réaliser des actions de promotion de la santé mentale (appui au projet de prévention des conduites à risques développé par la MGEN et l'UNAFAM57).

PRÉVENTION ET GESTION DES SITUATIONS DES CRISES

Améliorer l'accès à l'offre en santé mentale des personnes en situation d'exclusion (mise en place d'une Équipe mobile psychiatrie, précarité, poursuite de la collaboration entre les bailleurs et les Centres médico-psychologiques).

Améliorer l'accompagnement des personnes malades/handicapées psychiques (création d'un Service d'accompagnement à la vie sociale et d'un numéro d'appel vers un professionnel formé pour les personnes malades et les aidants, meilleure connaissance des situations de crise mettant en difficulté les professionnels).

Promouvoir la formation en santé mentale.

CULTURE ET LOISIRS

Forum - déc. 2019

Constats partagés

- Problème de reconnaissance du handicap psychique qui est invisible.
- Difficulté d'accès à la culture et aux loisirs, en dehors du milieu psychiatrique ou des groupes d'entraide mutuelle.
- Manque d'information en santé mentale du grand public et des acteurs de la culture.
- Manque de formation en santé mentale des intervenants culturels et des loisirs.
- Cloisonnement entre les secteurs de la culture, du médical et du social.
- La culture et les loisirs contribuent à la reconnaissance de la citoyenneté des personnes malades psychiques.

Pistes d'actions

- Ouvrir des espaces de sensibilisation destinés aux professionnels et au grand public.
- Développer les rencontres entre différentes associations pour faire des loisirs communs.
- Créer un pôle ressource (répertoire des structures culturelles et artistiques spécialisées dans le secteur du handicap).
- Diffuser de l'information par rapport aux nombreux événements gratuits dans l'agglomération messine.
- Organiser un festival militant, dans un lieu commun, porté par l'idée de culture populaire et avec un accueil inconditionnel pour tous (ex. : Charivari de l'ESAT, L'évasion à Sélestat).
- Faire connaître l'appel à projets ARS/DRAC pour le financement de projet artistique.
- Proposer un événement avec les structures culturelles et médico-sociales de la Ville de Metz.
- Organiser une journée de rencontre dans le cadre du CLSM avec les différentes structures culturelles.
- **[Action souhaitée] Créer un répertoire des structures culturelles accessible à tous ou réalisant des actions en direction des personnes souffrant de troubles psychiques.**

Réunion GT - 26/05/2020

- Distinction entre spectateurs et pratiquants d'une activité culturelle (Romain Ravenel donne l'exemple des adhérents du GEM Camille Claudel dont certains aiment le théâtre en tant que spectateurs quand pratiquent cette activité).
- L'accès à la culture et aux loisirs nécessite des adaptations (Cécilia Le Page du GEM Camille Claudel donne comme exemple l'horaire qui influence la participation).
- L'accès à la culture nécessite de sensibiliser les acteurs de ce secteur (Leïla-Amel Drider explique en tant que personne concernée comment s'inscrire à une activité est un parcours du combattant. Il y a donc besoin de médiation et de sensibilisation des associations et des publics).
- L'accès à la culture interroge la pratique de l'accueil des personnes porteuses de troubles psychiques (Édith Maggipinto de l'EBMK demande par exemple si l'accueil de personnes malades psychiques nécessite des connaissances spécifiques).
- La culture est un moyen de sensibiliser les professionnels aux questions de santé mentale (Isabelle Jouneau donne l'exemple des actions du réseau des bibliothèques et médiathèques de Metz pour favoriser l'accueil des publics dits "empêchés").
- Effet positif de la pratique d'une activité culturelle sur le bien-être des personnes malades psychiques (Romain Ravenel indique que sur le plan médical, l'atelier théâtre a été un soutien pour plusieurs adhérents du GEM Camille Claudel).
- La culture est une activité qui peut se pratiquer hors d'un collectif (Christelle Aug d'AMLI remarque que des résidents apprécient la musique sans chercher à partager avec d'autres cette activité).

- Informer les personnes concernées des présentations publiques des programmations culturelles (proposition EBMK).
- Réaliser des lectures publiques de textes écrits par des GEMeurs dans les bibliothèques/médiathèques (proposition GEM CC).
- Identifier des référents dans les structures culturelles et de loisirs comme le fait le RSAM (proposition EBMK).
- Faire connaître la sensibilisation en santé mentale aux acteurs de la culture et des loisirs (proposition CLSM).
- Promouvoir les projets du GT (proposition Bornybuzz).

Ressources

- [Semaines d'information sur la santé mentale](#)
- [Sensibilisation en santé mentale](#)
- [Réseau de solidarité des associations messines \(groupe culture\)](#)
- [Semaines d'information sur la santé mentale](#)
- [Sensibilisation en santé mentale](#)
- [Réseau de solidarité des associations messines \(groupe culture\)](#)

Documentation

- [Accès à la culture et aux loisirs. CRHPsy, 2014.](#)
- Jean-Victor Blanc, Comment la pop culture nous aide à comprendre les troubles psychiques. Éditions Plan, 2019.
- [Centre national audiovisuel en santé mentale.](#)
- [Handicap, pratiques culturelles et participation sociale. Recherche. CNSA, 2013.](#)
- [Accessibilité des pratiques culturelles des personnes en situation de handicap. Bibliographie. IDDAC, 2016.](#)
- [Guide tourisme handicap à Metz.](#)
- [La création artistique, riche de sens et de mieux-être. Le partenaire, vol. 22 - numéro 1, été 2013.](#)

EMPLOI ET FORMATION

Forum - déc. 2019

Constats partagés

- Pas assez de structures adaptées et sensibilisées.
- Difficulté de maintien dans l'emploi des personnes diagnostiquées avec des troubles psychiques, notamment celles qui n'ont pas de traitement et pour qui il y a nécessité, celles qui ne sont pas observantes de leur traitement, de l'accompagnement médico-psycho-social,
- Quota d'emploi de personnes en situation de handicap (discrimination envers celles porteuses de troubles psychiques) pas toujours respecté dans certaines entreprises.
- Discrimination : choix de l'intégration ou non de personnes en formation de droit commun (une sélection des candidats pas toujours objective).
- Méconnaissance des troubles psychiques et de ses effets par les employeurs, les employés, les enseignants, les formateurs, etc.
- Formation et emploi (reclassement) pas toujours adaptés aux personnes ayant des troubles psychiques (peu ou pas d'aménagements proposés, on sollicite peu les partenaires spécialisés dans le domaine).
- Souffrance au travail : rythmes exigeants, injonctions paradoxales, changements successifs, perte de sens, manque de moyens humains et matériels, surcharge de travail, personnes en souffrance qui ont des difficultés à solliciter de l'aide pour diverses raisons.

Pistes d'actions

- Proposer plus d'immersions, d'essais en entreprise, en formation avec la mise en place d'un accompagnement pluridisciplinaire.
- Développer plus les formations à distance et les adapter (rythme, durée, contenus, aménagements) aux personnes ayant des troubles psychiques et étant dans l'incapacité de suivre une formation sur site
- Développer plus de structures en milieu ordinaire avec des emplois et des postes adaptés.
- Sensibiliser les professionnels accueillant du public avec des troubles psychiques (information, formation et prévention).
- Instaurer une relation de confiance avec les personnes présentant des troubles psychiques et les inciter à verbaliser davantage leurs difficultés.
- Développer plus de structures en milieu ordinaire avec des emplois et des postes adaptés.
- **[Action souhaitée] Sensibiliser les acteurs de la formation à l'accueil de plus de personnes malades psychiques.**

Réunion GT - 28/05/2020

- Méconnaissance des acteurs des secteurs emploi/formation (Aude Rozier du CPJ exprime sa méconnaissance des acteurs spécifiques au champ de l'emploi et de la formation des personnes handicapées psychiques).
- Une situation non stabilisée est un frein d'accès à la formation (Sabrina Rinck du Sessad pro des PEP57 remarque que la principale difficulté de son équipe concerne la situation non stabilisée des jeunes accompagnées).
- Beaucoup de structures ne possèdent pas d'expertise psychiatrique (Sabrina Rinck indique que le Sessad pro n'a pas de médecin psychiatre).
- Manque de connaissances et d'adaptations par rapport au handicap psychique dans certaines structures d'insertion professionnelle (Leïla Drider, personne concernée, remarque l'absence de connaissance et d'adaptation au handicap psychique dans des centres comme l'EPNAK).
- Besoins différents selon l'âge (Rita Adorno du CH Jury remarque la différence entre les dispositifs pour les jeunes et les personnes âgées de plus de 27 ans).
- Réponses tardives par rapport à un état de santé qui peut évoluer (Rita Adorno remarque que durant l'état de santé peut changer durant la période de 9 à 12 mois que dure la procédure MDPH).
- Dispositifs parfois en décalage par rapport aux besoins des personnes accompagnées (Rita Adorno remarque la nécessité de connaître les besoins et d'adapter les aides)

- Développer la formation continue en santé mentale (proposition d'Aude Rozier).
- Développer les collaborations avec les services psychiatriques pour des concertations pluriprofessionnelles proposition de Sabrina Rinck).
- Enrichir le guide santé mentale avec des informations sur la thématique emploi/formation (proposition de Stéphane TK).
- Sensibiliser aux risques psychosociaux (proposition de Leïla Drider).

Ressources

- [Maison départementale des personnes handicapées de Moselle](#)
- [Cap emploi de Moselle](#)

Documentation

- [Santé mentale et emploi. Psycom, 2018.](#)
- [Troubles psychiques et emploi. Guide pratique pour les managers. Agirc et Arrco, janv. 2017.](#)
- [Accompagner les personnes en situation de handicap psychique vers et dans le travail. Des expériences et des parcours pour innover...Aresat Bretagne, 2018.](#)

ENFANCE ET PARENTALITÉ

Constats partagés

- Des parents préoccupés par la santé mentale de leur enfant
- Méconnaissance par les parents des ressources locales en santé mentale (spécificités des troubles psy. de l'enfant, moyens de dépistage, dispositifs et types d'accompagnement).

SISM 2018 "santé mentale : parentalité et enfance"

- Beaucoup de troubles dont il est difficile de déterminer la nature pour orienter vers les structures adaptées (Ville).
- La Ville de Metz a réorienté sa mission vers la prévention précoce.
- Difficulté de convaincre les parents d'enfants qui présentent des troubles d'aller vers le diagnostic (Ville).
- Délai d'attente et complexité du parcours pour les parents d'enfants handicapés (3 à 4 mois pour accéder à un CMP qui gère 30 à 45 demandes et 8 à 7 mois en CMPP).
- Difficulté d'impliquer les enseignants (pôle petite enfance).
- Difficultés pour certains parents à comprendre leur enfant qu'ils voient comme un adulte miniature (CMP).
- Agitation, agressivité non transformée chez certains enfants (CMP).
- Travail entre le CMP et la PMI qui tend à se déliter.

- *Aucune note communiquée sur les constats partagés (cf. réunion du 08/10/2019 et SISM 2018).*

- Méconnaissance par les parents de l'offre en pédopsychiatrie (Sylvie Merand de la Ville de Metz remarque qu'un travail est à faire pour que les parents connaissent mieux les dispositifs du CMP Winnicott).
- Difficulté pour certains acteurs locaux à reprendre contact avec les habitants (Tatiana Todeschini de Bornybuzz remarque que les PEP57 semblent avoir des difficultés à reprendre le contact avec les habitants).
- Impact de la crise sanitaire sur la santé mentale des habitants (cf. synthèse des observations partagées sur ce sujet).

Ressources

[SISM 2018 sur le thème "Santé mentale : parentalité et enfance"](#)

Pistes d'actions

- Diffuser de l'information sur des sujets souhaités par les parents comme comportements favorables et défavorables à la santé mentale.

Réunion Pôle petite enfance de Metz et CMP Winnicott - 08/10/2019

- Mettre en place des actions de prévention primaire à destination des enfants de 0 à 3 ans (consultations spécialisées, amélioration de l'orientation vers la pédopsy., développement de « l'aller-vers » de l'équipe Winnicott).
- Aider les enseignants à prévenir les comportements violents et à favoriser un climat apaisé dans les écoles (formation des enseignants à la méthode du jeu des 3 figures).

Forum - déc. 2019

- Sensibiliser les parents sur les réseaux sociaux.
- Former au sujet de la santé mentale les professionnels de l'éducation.
- Mettre en place des actions visant à dédramatiser, démystifier, déstigmatiser la santé mentale dans les écoles et les associations.
- Faire connaître les outils d'information, de repérage et d'intervention en santé mentale.

Réunion GT - 09/06/2020

- Réaliser des actions pour prévenir l'impact de la crise sanitaire sur la santé mentale des habitants (proposition de Coralie Lemoine-Falgas).

Documentation

- [La santé mentale des enfants et des adolescents en Europe. ENOC, sept. 2018.](#)
- [Santé mentale et enfance. Psycom, 2019.](#)
- [Troubles du comportement chez l'enfant et l'adolescent. Psycom, 2018.](#)

SANTÉ MENTALE DES JEUNES

Constats partagés

- Disparition des financements.
- Problème d'organisation territoriale.
- Problèmes de lien entre professionnels.
- Public large de 10 à 30 ans, garçons et filles.
- Problèmes de partenariat entre les structures.
- Formation insuffisante pour les équipes sociales et d'animation.
- Lieux d'écoute sur le territoire, mais absence de lieux de prise en charge.
- Disparition de la compétence des assistants sociaux moins nombreux dans les équipes.

- Rupture dans le parcours en santé mentale pour les jeunes de plus de 20 ans (Léonie Back de la MLPM remarque que les services de la Maison des adolescents s'adressent aux jeunes jusqu'à 18 ans).
- Difficulté d'aborder la santé mentale avec les jeunes (Léonie Back remarque que la santé mentale est un sujet difficile à aborder dans un entretien avec les jeunes).
- Difficulté pour les professionnels de se repérer dans l'offre en santé mentale (Léonie Back remarque les conseillers ne savent pas toujours quelle solution est la mieux adaptée).
- Délais longs de prise en charge pour un public jeune volatil (Viviane Millot du service santé de l'université remarque les délais de prise en charge sont longs pour les étudiants)

Ressources

- [Ressources \(cf. note sur la santé mentale des jeunes\).](#)

Pistes d'actions

Forum - déc. 2019

- Mettre en place des formations adaptées pour les professionnels de l'accompagnement et de l'animation.
- Augmenter le nombre de professionnels de la santé mentale dans les structures d'accompagnement des jeunes.
- Créer un lieu d'écoute pour le « tout public » jeune où différents professionnels interviennent et peuvent répondre à la demande.
- Tisser un partenariat effectif et adapté sur le terrain.

Réunion GT - 11/06/2020

- Développer les collaborations entre structures (proposition d'Émilie Wegmann).
- Faire connaître l'Équipe mobile d'appui médico-social (proposition de Françoise Ros).
- Apporter un appui au projet de prévention des conduites à risques développé par la MGEN et l'UNAFAM57 (proposition de Stéphane TK).

Documentation

- [Troubles du comportement chez l'enfant et l'adolescent. Psycom, 2018.](#)
- [Santé mentale et jeunes. Psycom, 2019.](#)
- [Note sur la santé mentale des jeunes. CLSM, juin 2020](#)

PRÉVENTION ET GESTION DES SITUATIONS DE CRISE

Constats partagés

- Manque de soutien des CMP pour gérer une situation de crise.
- Professionnels déstabilisés par les situations de violence.
- Dégradations des logements et comportements inadaptés.
- Difficulté pour les bailleurs de satisfaire dans certaines situations à leur obligation de jouissance paisible des logements.
- Sentiment des bailleurs de ne pas être compétents et légitimes pour aborder les problématiques psychiatriques.
- Échec de l'accompagnement social sans un accompagnement médical.

- Difficulté de la barrière de la langue et des différences culturelles.
- Difficulté d'accès et de collaboration avec les Centres médico-psychologiques (CMP).
- Problématique des personnes avec des conduites addictives.
- Manque d'écoute des personnes en souffrance.
- Situations récurrentes qui finissent par devenir non prioritaires par le SDIS qui fait partie des premiers recours.
- Représentations des professionnels sur les personnes malades en crise qui font peur et sont considérées comme dangereuses.
- Entrées et sorties d'hospitalisation non coordonnées entre les professionnels des secteurs du social, de l'hébergement et de la psychiatrie.
- Méconnaissance des professionnels pour orienter les personnes en souffrance et concernées par une addiction.
- Formation initiale des TS inadaptée à la gestion des situations de crise.

- Vocabulaire associé à "crise" : rupture, dégradations, violence, incontrôlable, troubles du voisinage, angoisse, détresse, isolement, régression, difficultés familiales, régression et problème relationnel.
- Méconnaissance en santé mentale des professionnels (Sabrina Rinck du Sessad pro des PEP57 remarque que dans la formation d'éducateur spécialisé, les psychopathologies sont abordées dans les grandes lignes).
- Peur suscitée par les troubles psychiatriques auprès des professionnels (Sabrina Rinck remarque les troubles psychiques peuvent faire peur).
- L'image négative de l'institution psychiatrique est un frein à l'accès aux soins psychiatriques (Sabrina Rinck remarque la crainte des personnes en crise d'être hospitalisées).
- Difficulté d'accès aux soins ambulatoires selon les conditions de vie (Annie Stocky de l'UNAFAM57 remarque que les gens ne se rendent pas nécessairement chez un généraliste, et encore moins chez un psychiatre, selon les conditions dans lesquels ils vivent).

Ressources

- [Partenariat entre les bailleurs et le CH Jury](#)
- [Outil "Plan de crise" du réseau santé de Namur](#)
- [Ressources en santé mentale du Psycom](#)
- [Annuaire, guide santé mentale et carte des ressources du CLSM messin](#)

Pistes d'actions

Réunion GT - 05/12/2018

- Améliorer la connaissance des situations de crise qui mettent en difficulté les professionnels.
- Développer la collaboration entre les bailleurs et les Centres médico-psychologiques (projet en cours de mise en œuvre).

Forum - déc. 2019

- Mettre en place une Équipe mobile psychiatrie, précarité.
- Former aux Premiers secours en santé mentale.
- Créer un Service d'accompagnement à la vie sociale.
- Créer un numéro d'appel vers un professionnel formé pour les personnes malades et les aidants

Réunion GT- 16/06/2020

- Faire connaître la formation aux Premiers secours en santé mentale.
- Identifier un relais pour accompagner la crise (proposition d'Annie Stocky).
- Intégrer dans les structures des psychologues (proposition de Jérôme Béguinet).
- Mettre en place une équipe mobile psychiatrie précarité sur le territoire messin (proposition de Jérôme Béguinet).

Documentation

[Lecomte, Y. & Lefebvre, Y. \(1986\). L'intervention en situation de crise. Santé mentale au Québec, 11 \(2\), 122-142](#)